

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL **du 28 MARS 2014**

Le Vingt Huit Mars Deux Mil Quatorze à 19 heures 30, les Membres du Conseil Municipal de MAIZILLY proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations du 23 mars 2014 se sont réunis.

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur PALLUET Joël, Maire, qui, après l'appel nominal, a donné lecture des résultats constatés aux procès verbaux des élections et a déclaré installer MM. MMES. LEBEAU Colette, LAJUGIE Diana, PALLUET Joël, GILLET Georges, BUHAGIAR Thierry, DUHEZ Didier, PATIN Raphaël, CHIZELLE Pierre, GAUDARD Pierre, TILOUCH Hakim, BENATRE Guy dans leurs fonctions de Conseillers Municipaux.

Absent : .M BENATRE Guy donne pouvoir à Raphaël PATIN

Secrétaire de séance : M.BUHAGIAR Thierry.

Date de convocation : 24 Mars 2014

Monsieur GILLET Georges, le plus âgé des membres du Conseil, a pris ensuite la présidence.

1.ELECTION DU MAIRE.

M.PALLUET Joël ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.

2.CHOIX DU NOMBRE DES ADJOINTS.

Monsieur le Maire expose que : « Aussitôt après l'élection du Maire, le Conseil Municipal sous la présidence du Maire nouvellement élu, fixe par délibération le nombre des Adjoint, puis procède à leur élection.

Aux termes de l'article L. 2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, il y a dans chaque commune un Maire et un ou plusieurs Adjoint élus parmi les membres du Conseil Municipal.

En vertu de l'article L. 2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal détermine librement le nombre des Adjoint sans que celui-ci puisse excéder 30 pour 100 de l'effectif légal du Conseil Municipal. »

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal fixe le nombre des Adjoint à : **TROIS.**

3.ELECTIONS DES ADJOINTS.

M. GILLET Georges ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé 1er Adjoint et a été immédiatement installé.

MME LEBEAU Colette ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamée 2ème Adjointe et a été immédiatement installée.

M.TILOUCH Hakim ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé 3ème Adjoint et a été immédiatement installé.

4. INDEMNITES DE FONCTION MAIRE-ADJOINTS

Les indemnités de fonction pour le Maire et les 3 adjoints sont votées à l'unanimité :

Pour le Maire : Taux maximal, soit 17 % de l'indice brut 1015

Pour les Adjoints : Taux maximal, soit 6,60 % de l'indice brut 1015

5. ELECTIONS DES DELEGUES A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES.

Monsieur le Maire fait savoir que, suite aux élections municipales du 23 mars 2014 et à l'installation du nouveau Conseil Municipal, il y a lieu de prévoir l'élection d'un délégué titulaire + un suppléant pour siéger au Conseil de Communauté.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré et voté, désigne :

1 délégué titulaire :

- M. PALLUET Joël, Maire, Les Verchères – MAIZILLY

1 délégué suppléant : (Suite au refus des 2 premiers adjoints pour la place de suppléant)

- M. TILOUCH Hakim, Lallerand – MAIZILLY

pour siéger au Conseil de Charlieu Belmont Communauté.

6. COMMISSIONS ET DELEGUES

Le Conseil Municipal nomme les différents délégués et les commissions suivants :

Commission des Finances :

Président : M. Le Maire

Membres : - CHIZELLE Pierre - GAUDARD Pierre
- PATIN Raphaël - BENATRE Guy

Commission des Bâtiments - des Chemins – Voirie – Urbanisme :

Président : M. Le Maire

Membres : - BUHAGIAR Thierry - PATIN Raphaël
- GILLET Georges - CHIZELLE Pierre
- DUHEZ Didier

Commission des Sports – Loisirs - Fleurissement Culture - Tourisme :

Président : M. Le Maire

Membres : - LEBEAU Colette - LAJUGIE Diana - DUHEZ Didier
- TILOUCH Hakim - BENATRE Guy

Commission d'appel d'offres :

Membres Titulaires :

-DUHEZ Didier
-PATIN Raphaël
-CHIZELLE Pierre

Membres Suppléants :

- TILOUCH Hakim
- GAUDARD Pierre
- GILLET Georges

Commission chargée des charges transférées :

Délégué : GAUDARD Pierre

Correspondant Défense :

Délégué : DUHEZ Didier

Délégués à l'Association des Aînés du Pays de Charlieu :

Le Maire : PALLUET Joël

Délégué :

- GILLET Georges

Délégué Ordures Ménagères – Tri Sélectif :

Délégué :

- TILOUCH Hakim

Délégués au S.I.E.L. :

Délégué titulaire :

BUHAGIAR Thierry

Délégué suppléant :

GAUDARD Pierre

Délégués au Syndicat Intercommunal de Gestion du Gymnase de la Bouverie De Charlieu :

Délégués titulaires :

DUHEZ Didier

LEBEAU Colette

Délégués suppléants :

GAUDARD Pierre

GILLET Georges

Délégués à la Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale :

- LEBEAU Colette
- TILOUCH Hakim
- GILLET Georges
- LAJUGIE Diana

Délégués à l'Office du Tourisme du Pays de Charlieu :

Délégué titulaire :

- LEBEAU Colette

Délégué suppléant :

- TILOUCH Hakim

Délégués au Syndicat Intercommunal des Eaux de la Vallée du Sornin :

Délégués titulaires :

Le Maire : PALLUET Joël

Adjoint : GILLET Georges

Délégués suppléants :

CHIZELLE Pierre

DUHEZ Didier

Délégué au Syndicat Mixte du SCOT du bassin de vie :

Délégué titulaire :

-PALLUET Joël

Délégué suppléant :

-BUHAGIAR Thierry

La date du prochain Conseil Municipal est fixée au 18 avril 2014 à 19h30.